PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Prévention des conduites dangereuses et addictives



Date de dernière mise à jour 04 février 2022

Durée et organisation

Durée 1 jour

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Identifier les conséquences de comportements à risques : mauvais entretien du véhicule, alcool, usage de produit licites à risque ou illicites, utilisation du téléphone, vitesse...)
- Connaître les différents types d'addictions
- Mettre en place des mesures de prévention

Programme

Généralités sur le risque routier

- Les enjeux
- Les accidents de trajet, missions

Admission

Public

- Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

Maîtriser les savoirs fondamentaux.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédent le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

360 € HT

- Statistiques & commentaires

La règlementation

- Commentaires des différents Code
- Notion de mises en danger d'autrui
- Responsabilité du chef d'établissement

Le véhicule

Environnement de travail

Le conducteur : un individu au travail

Organiser ses déplacements

Concepts et définitions de l'addictologie

- Les pratiques de consommation
- Les différents types de conduites addictives
- Les mécanismes d'action des substances psychoactives
- Les addictions sans produits

Etat des lieux en entreprise

- Etudes réalisées en milieu de travail
- Addictions, risques professionnels et accidentologie

Le cadre juridique

- Le cadre de la prévention
- Le cadre de la sanction
- Les rôles et moyens du médecin du travail, du CSE

Mise en place d'une démarche de prévention

- Principales étapes de la démarche
- Déterminer les signaux et indicateurs d'alerte et de suivi
- Interventions et relais extérieurs
- Procédure et conduite à tenir en cas de problème
- Information et promotion de la démarche

Indicateurs de performance

- **Satisfaction stagiaire :**

★★★★★

99 %

- Nombre d'apprenants formés : 3050 salariés formés en Sécurité/Prévention/Santé

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre serviceQualité.

Indicateurs mis à jour le 26/09/2022

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Utilisation d'une grille d'évaluation lors de mises en situation collectives et individuelles

Validation

Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller▪ère inter :

- DPT 22-29 |Nadia LE CHANU| 02 96 58 69 86
- DPT 35-56 |Corinne PRIGENT| 02 96 58 07 27
- Vitré | Katia CANTIN | 02 99 74 11 89